Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa
N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Réaménagement de la RD 84, section 1
Commune d'OTA (marine de PORTO)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale: Conseil Général de la Corse du sud

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique n°6, sous-rubrique:d	Infrastructures routières : Toutes routes d'une longueur inférieure à 3 kilomètres, Le projet concerne un linéaire de 400 m

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le présent projet consiste au réaménagement de la RD 84 du PR 1.500 au PR 1.900(Commune d'OTA, marine de PORTO) sur un linéaire de 400 m environ.
La durée des travaux est estimée à environ 6 mois. Les travaux seront réalisés hors période estivale, entre septembre et mai.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration site inscrit (au titre de l'article L341-1 du code de l'environnement)
Avis ABF
Un dossier relatif à la Loi sur l'eau sera réalisé (régime: déclaration)
Pas de procédure d'expropriation, accord amiable en cours.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Étude d'impact

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur du projet: largeur de l'assiette de la route:	400 m 8 m (5.5 m chaussée + 1 m de fossé bétonné + 1.5 de trottoirs)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques[1]	Long. ___ ° ___ ' ___ " ___	Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___
Commune d'OTA Marine de PORTO	***Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :***		
	Point de départ :	Long. 42 ° 15 ' 69 " ___	Lat. 08 ° 42 ' 56 " ___
	Point d'arrivée :	Long. 42 ° 15 ' 56 " ___	Lat. 08 ° 42 ' 79 " ___
	Communes *traversées* :		
	OTA		

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui X Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non X

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non X

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols
Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Il s'agit d'une route départementale fréquentée, empruntée par les usagers locaux, mais aussi très empruntée durant la période estivale par les touristes.
Sols boisés situés en amont et en aval de la route.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? **Oui** X **Non** ☐

Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme approuvé

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** ☐ **Non** X

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :
Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	X	
en zone de montagne ?	☐	X	
sur le territoire d'une commune littorale ?	X	☐	Commune d'OTA, marine de PORTO
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	X	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	X	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☒	☐	Le projet se situe en site inscrit au titre de la loi de 02 mai 1930 (zone OTA)
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	**Oui**	**Non**	**Lequel et à quelle distance ?**
d'un site Natura 2000 ?	☒	☐	Proximité d'une Natura 2000 (pSic, SIC, et ZPS) (< 1.5 km) Proximité directe Zone de Protection Spéciales (limite de la zone: pont de Porto, entre 50 m et 500m)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☒	☐	Proximité directe d'un site classé au titre de la loi du 02 mai 1930 (limite de la zone: pont de Portoentre 50 m et 500m)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? *Appréciez sommairement l'impact potentiel*
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	Afin de réaliser le réaménagement de ce linéaire, un talutage sera réalisé sur 400 m environ. Le volume total de déblai est estimé à environ 25 000 m3. Une partie sera réemployée pour la réalisation de la couche de forme, le reste sera évacué en zone de dépôt qui sera préalablement agréée par le Maître d'Ouvrage en concertation avec les services de l'État. Il s'agira soit d'une décharge pour déchets inertes soit une carrière agréée.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Une étude sur la faune et la flore a été réalisée sur ce linéaire (Voir pièce-jointe). Aucune espèce protégée n'a été relevée. Aucun habitat remarquable identifié
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Le talutage prévu induira une consommation très limitée d'espaces naturels. Cette surface correspond à 2140 m2.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Risque inondation: -Proximité aléa très fort (cours d'eau qui se situe en aval de la RD) -Petite partie du linéaire exposée aux aléas forts (début du tracé)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒	Nuisances sonores limitées, dues aux passages des engins ainsi qu'à leur fonctionnement durant le chantier. Pas d'usage d'explosif
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	Seules des faibles vibrations négligeables pourront être perçues, dues au travaux liés au chantier (terrassement, compactage, talutage etc..) . Pas d'usage d'explosif
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ **Non** X Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ **Non** X Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet consiste au réaménagement d'un linéaire de 400 m environ de la RD 84. La fontaine située en début de tracé (au niveau du pont de Porto, au croisement RD84 x RD 81) ne sera pas impactée.
Des terrassement sont prévus afin de pouvoir réaliser cet élargissement mais malgré tout, ce projet reste mesuré et ne perturbera pas ou très peu l'aspect visuel général de cette zone.
De plus, aucun remblai significatif n'est prévu, ce qui élimine tout risque potentiel de pollution du proche cours d'eau.
Les trois eucalyptus de grande taille situés le long de la route actuelle côté amont (voir plan ci-joint), présentent un risque accidentogène élevé. A cause de leur présence trop proche du bord de chaussée mais aussi à cause des racines qui provoquent des déformations conséquentes de la chaussée. Même si la structure de chaussée est recréée, la présence de ces arbres bien que remarquable au niveau esthétique, diminuera fortement sa durée de vie.
Vu la configuration du site, aucune variante viable ne peut être envisagée. Le contournement de ces arbres induirait un fort surcoût lié au terrassement supplémentaire et ne garantirait pas une sécurité optimale aux usagers.
Cette mise en conformité vis-à-vis de la sécurité des usagers, assurant ainsi un meilleur confort, est indispensable. Au vu de la nature des travaux, le Conseil Général de la Corse du sud n'estime pas nécessaire que ce projet fasse l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publiée** ;	
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques *5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	**Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques *5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°* :** plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Une étude sur la faune et la flore a été réalisée sur la RD84 entre Porto et Marignana, un inventaire a donc aussi été réalisé sur le linéaire à réaménager. Les données relevées concernant ce linéaire seront annexées au présent formulaire.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à 05/05/2014 Ajaccio le,

Signature

Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général Adjoint des Infrastructures
de Communication et des Transports

Eric MOULINE

PORTO
Tronçon à élargir
EVISA
D124
D81
D84
Valda
Sole Evista
Camping Sole E Vista
Camping Les Oliviers
Camping le Porto
Pont de Porto
Casa Del Torrente
Santaja

arbres photo datant de 2014 (1)

arbres photo datant de 2014 (2)

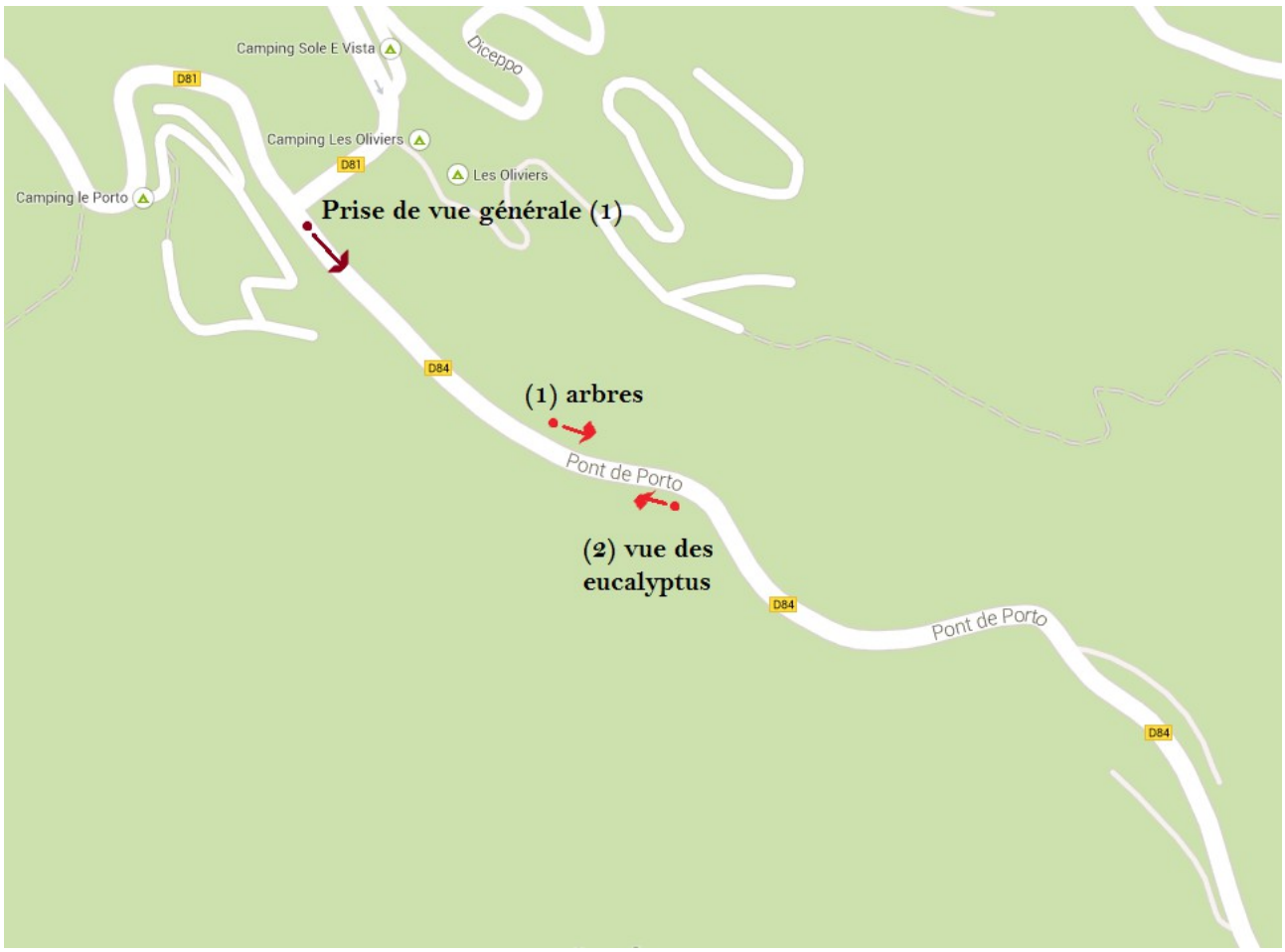

localisation cartographique des prises de vues

prise de vue générale (1)

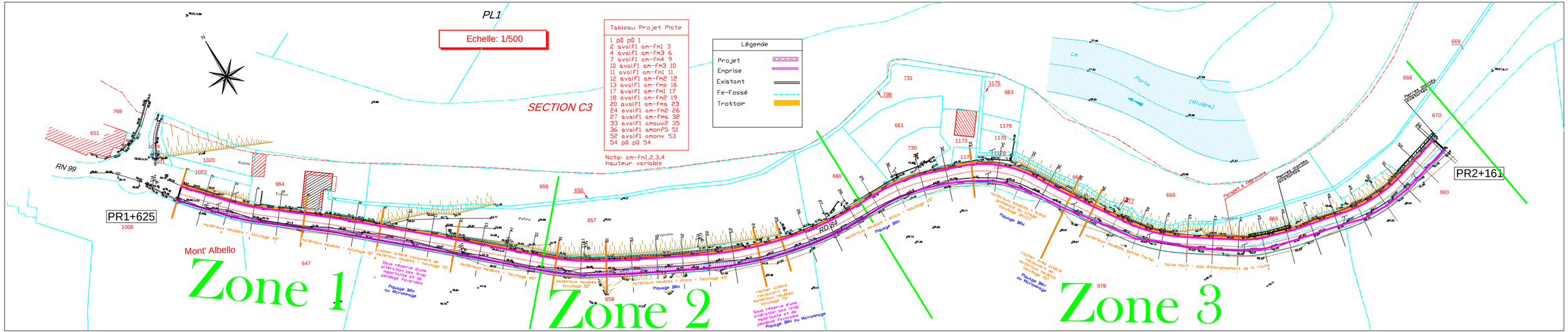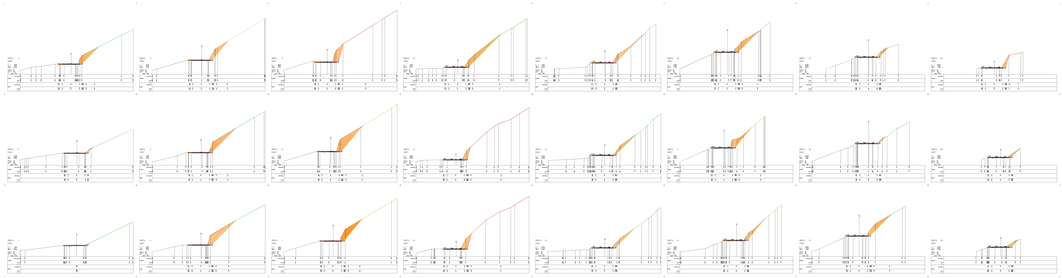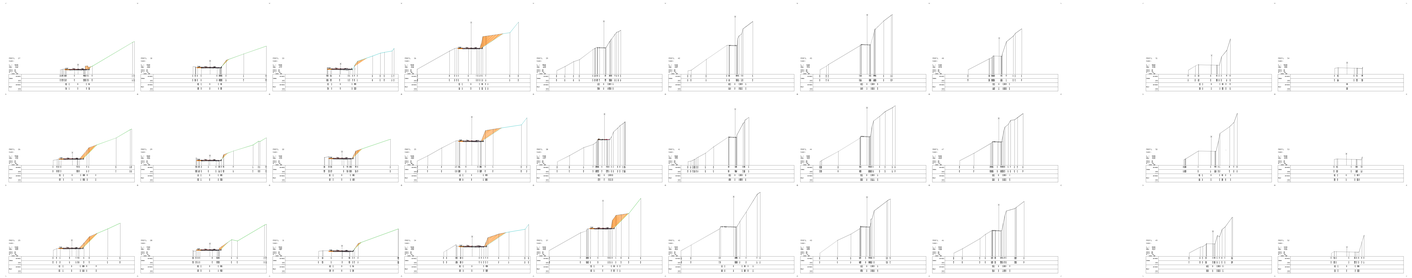
PL1
Echelle: 1/500
SECTION C3
Tableau Projet Piste
1 p0 p0 1
2 avalf1 am-fm1 3
4 avalf1 am-fm3 6
7 avalf1 am-fm4 9
10 avalf1 am-fm3 10
11 avalf1 am-fm1 11
12 avalf1 am-fm2 12
13 avalf1 am-fms 16
17 avalf1 am-fm1 17
18 avalf1 am-fm2 19
20 avalf1 am-fms 23
24 avalf1 am-fm2 26
27 avalf1 am-fms 32
33 avalf1 amsuv2 35
36 avalf1 amonf5 51
52 avalf1 amonv 53
54 p0 p0 54
Nota: am-fm1,2,3,4
hauteur variable
Légende
Projet
Emprise
Existant
Fe-Fossé
Trottoir
RN 99
PR1+625
PR2+161
Mont' Albello
Zone 1
Zone 2
Zone 3
RD 84
Le Porto (Rivière)
Parking
Piquage 38t ou Micronnage
Sous réserve d'une altération pas trop importante et de pendage favorable
rocher altéré recouvert de matériaux meubles talutage 75°
matériaux meubles talutage 45°
matériaux meubles talutage 30°
matériaux meubles talutage 45°
matériaux meubles + blocs talutage 30°
matériaux meubles + blocs talutage 45°
rocher altéré recouvert de matériaux meubles talutage 75°
rocher très altéré recouvert de matériaux meubles talutage 45°
matériaux meubles pente forte, talus haut - pas d'élargissement de la route
parapet à réparer
Parcs aux bêtes existantes